



**PRÉFET  
DES ARDENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Direction des services du Cabinet  
Service des sécurités  
Bureau gestion de crise,  
défense et sécurité nationale*

## **ALERTE**

### **VIGILANCE JAUNE SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE A SURVEILLER POUR UN RISQUE D'ORAGES**

Météo France a placé le département des Ardennes en vigilance JAUNE SMS pour un risque d'orages ponctuellement violents prenant effet ce mardi 30 juillet à 18 heures jusqu'au mercredi 31 juillet à 10 heures.

#### Evolution prévue :

#### **Ce mardi soir et première moitié de nuit de mardi à mercredi :**

Des orages sont attendus pour cette fin de journée de mardi. Ils se déclenchent d'abord sur la Bourgogne puis remontent sur la Champagne-Ardenne. Ils devraient rester isolés. Certaines cellules orageuses pourraient présenter un caractère violent. Tous les départements ne seront pas touchés de la même manière, mais le risque ne peut être exclu nulle part.

Sous les orages les plus développés, des fortes rafales de vent peuvent être observées (de l'ordre de 70 à 90 km/h, voire plus), avec des intensités de pluie importantes et des chutes de grêle.

Le risque orageux a tendance à se décaler vers l'Est en deuxième partie de nuit en perdant en intensité.

#### **Fin de nuit de mardi et mercredi et début de matinée de mercredi sur Marne et Ardennes principalement :**

Une nouvelle salve orageuse est possible en fin de nuit et début de journée de mercredi. Cette dégradation concerne principalement le Nord de la Champagne-Ardenne. Certains de ces orages pourraient être ponctuellement forts. L'aspect pluvieux est à surveiller, avec des intensités de l'ordre de 10 à 20mm en peu de temps voire davantage.

Des rafales de vent de 40 à 60 km/h ne sont pas exclues.

Le Préfet des Ardennes appelle chacun à la plus grande prudence, en particulier en perspective des différentes manifestations pouvant avoir lieu sur le département.

#### Les comportements suivants vous sont recommandés :

- débranchez le matériel électrique
- prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- ne vous abritez pas sous les arbres ;
- évitez les promenades en forêt ;
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pouvez être témoins.